



Bras, le 31 mars 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE n°2026-085**

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le Code Pénal et le R610.5

VU La demande de la Société Sport Méditerranée Entretien sise 126 chemin Lou Foevi 83190 OLLIOULES pour limiter l'accès au stade pendant toute la durée de sa réfection.

**CONSIDERANT** qu'il est d'intérêt public de réglementer l'accès au stade pendant la durée des travaux d'entretien, en l'interdisant au public à l'exception des séances d'entraînement de la catégorie Sénior qui auront lieu les mercredis et les vendredis de 20h00 à 22h00 et ce pendant la période allant du lundi 13 avril au samedi 27 avril 2026 08h00.

**ARRÊTE**

**Article 1** : L'accès au stade est strictement interdit au public et pratiquants mineurs en raison des travaux d'entretien et de regarnissage réalisés par la Société Sport Méditerranée Entretien **du lundi 13 avril au lundi 27 avril 2026 à 08h00.**

**Article 2** : Seuls seront autorisés à pénétrer et évoluer sur l'équipement sportif en travaux, les licenciés de la catégorie seniors ainsi que le staff et le personnel encadrant les séances d'entraînement qui auront lieu de 20 h00 à 22 h00, les mercredis 15 et 22 avril et les vendredis 17 et 24 avril 2026

**Article 3** La violation de cet arrêté municipal en matière de police est réprimée par l'article R 610-5 du code pénal, lequel prévoit que le montant de l'amende encourue est celui de la contravention de deuxième classe, soit 150 euros.

**Article 4** : Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

**Article 5** : Monsieur le Directeur Général des Services et les agents de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6** : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint Maximin.
- Le service technique de la commune de Bras

Le Maire,  
Franck PERO  
83149

République Française  
Liberté – Égalité – Fraternité

**COMMUNE DE BRAS**

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Département du Var - Arrondissement de Brignoles

Hôtel de Ville – 45 Route de Brignoles (Square Jalabert) – 83149 BRAS – Tél. : 04.94.37.23.40 – Mél. : secretariat@mairie-bras.fr